

L'ÉCHO DE L'INTERCO

Bulletin
d'information du
Pays de Cruseilles

N°56
Décembre
2025



©Thomas Garcia_LeLab360_Crét de la Dame_AllonzierlaCaille

Dossier

Pays de Cruseilles : un territoire engagé pour un avenir durable

P.3

Pays de
Cruseilles

Sommaire

- 3 DOSSIER
- 6 GRANDIR ET APPRENDRE
- 8 PRÉSERVER
- 10 SE CULTIVER ET SE DIVERTIR
- 12 SE DÉVELOPPER
- 14 SE DÉPLACER
- 16 COUP DE COEUR
- AGENDA



3 DOSSIER
Pays de Cruseilles : un territoire engagé pour un avenir durable



6

GRANDIR ET APPRENDRE



12

SE CULTIVER ET SE DIVERTIR



Découvrez les
NOUVELLES
ACTIVITÉS DE LA PISCINE DES EBEAUX

www.ccpaysdecruseilles.org rubrique > Sports et loisirs > La piscine des Ebeaux



Édito



Chers concitoyens,

Alors que notre mandat touche à son terme, je souhaite présenter notre bilan et revenir sur les avancées accomplies. Notre Communauté de Communes se professionnalise, évolue sans cesse et voit plusieurs projets importants désormais en phase de finalisation. Parmi

les réalisations marquantes : l'ouverture en août 2025, d'un second multi-accueil de 31 berceaux à Allonzier la Caille, ainsi que l'interconnexion en eau potable avec le Grand Annecy. Nous avons également élargi les consignes de tri et mis en place, depuis avril 2024, la collecte des biodéchets dans nos communes.

Nous avons finalisé le Plan Local de l'Habitat, un sujet sensible qui nous tient à cœur, en intégrant de nouvelles actions pour favoriser les économies d'eau, ainsi que des aides au logement BRS (*Bail Réel Solidaire*) et à l'adaptation des logements pour les personnes âgées. L'accès à la culture pour tous a été renforcé grâce à l'accueil d'une Micro-Folie au sein de notre médiathèque intercommunale et le recrutement d'une médiatrice numérique et culturelle.

D'autres projets ont abouti : l'agrandissement et la réhabilitation de l'école de Cuvat, la création d'une aire de sédentarisation à Cruseilles pour les Gens du Voyage, ainsi que la finalisation du Schéma Directeur Cyclable et du Plan de Mobilité Simplifié, véritable feuille de route en matière de mobilité. Nous avons également obtenu la 1^{re} étoile du Label Territoire Engagé Transition Écologique (*TETE*), illustrant notre engagement pour la transition écologique. Nous avons accompagné la construction du nouveau centre de secours de Cruseilles, ainsi que différents projets communaux en réalisant les travaux relevant de nos compétences (réseaux humides, pistes cyclables...). En outre, nous avons intégré l'Office de Tourisme des Monts du Genevois en

collaboration avec la Communauté de Communes du Genevois et l'Agglomération d'Annemasse. Un projet de camping est sur le point de démarrer ainsi que la réhabilitation des sentiers menant aux Bains de la Caille. Nous travaillons en parallèle à la remise aux normes des ponts communautaires prioritaires du territoire. Enfin, un service des sports a été créé afin d'organiser au mieux cette compétence depuis l'ouverture du complexe sportif intercommunal. Nous poursuivons constamment nos efforts en matière de réseaux d'assainissement et de réseaux d'eau potable (*Schéma Directeur d'Eau Potable en cours d'élaboration*).

Je suis conscient que beaucoup d'entre vous aimeraient voir ces projets avancer plus rapidement. Cependant, notre situation géographique, entre Annecy et Genève, ainsi que les enjeux financiers, imposent des temps de concertation avec nos partenaires et collectivités voisines. Les contraintes budgétaires face à des dépenses croissantes nous ont conduits à réévaluer certains projets jugés trop onéreux. Pour conclure, de nombreux sujets politiques restent à traiter : l'organisation de la mobilité, l'agrandissement de la déchetterie, la mise en place d'outils tels que le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (*PLUI*) ou encore l'instauration d'une Taxe d'Aménagement Majorée (*TAM*) uniforme. À mon sens, ces mesures sont indispensables pour garantir un développement mesuré, cohérent sur l'ensemble de nos 13 communes.

Enfin, je tiens à remercier l'ensemble du personnel de la CCPC, qui s'investit pleinement pour assurer un service de qualité. Je remercie également les vice-présidents, les maires et l'ensemble des élus communautaires qui, malgré quelques différences de point de vue, ont su œuvrer pour l'intérêt général. Ensemble, continuons à servir notre territoire pour construire un avenir meilleur pour tous nos concitoyens.

Xavier BRAND, Président du Pays de Cruseilles

Un territoire engagé pour un avenir durable

Nous sommes labellisés
**TERRITOIRE ENGAGÉ
TRANSITION ÉCOLOGIQUE**

**Pays de
Cruseilles**
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



Labellisation Territoire Engagé Transition Ecologique : la démarche se poursuit

Engagée dans la labellisation **Territoire Engagé Transition Écologique (TETE)** avec l'ADEME, la CCPC avait obtenu fin 2024 sa première étoile pour son investissement dans le volet Climat – Air – Énergie. L'année 2025 s'est poursuivie par l'élaboration d'un plan d'action, coconstruit en transversalité avec l'ensemble des services de la CCPC.

Afin de pouvoir référer à l'ADEME de l'avancée des actions au sein de la CCPC, une visite annuelle a été réalisée, faisant état d'une nette progression de notre territoire :



L'année écoulée a été marquée par plusieurs avancées structurantes :

- ↗ Plan mobilité simplifié
- ↗ Etude biodiversité
- ↗ Volet eau : réseau, rendement, SDAEP
- ↗ Audits énergétiques
- ↗ Clauses environnementales
- ↗ Budget vert

Actions clés en 2025 :

L'approbation du Plan de Mobilité Simplifié en avril 2025, l'élaboration d'une étude biodiversité et la réalisation d'audits énergétiques avec le SYANE. La collectivité a également intégré des critères environnementaux dans les marchés publics et réalisé son " budget vert ", reflet d'une meilleure prise en compte transversale des enjeux Climat-Air-Energie au sein de la collectivité. Enfin, le travail sur le volet eau (Schéma Directeur Eau Potable, suivi des consommations et rendement du réseau, etc.) illustre la volonté d'une gestion durable des ressources.

France Rénov' Haute-Savoie, accompagne les habitants

- **MaPrimeAdapt'** : faites évoluer votre logement avec vous !

A partir de janvier 2026, vous pourrez bénéficier d'informations relatives à l'adaptation des logements en lien avec la perte d'autonomie (réaliser des travaux pour changer votre baignoire en douche, adapter vos escaliers, etc.).

Tél : 04.56.19.19.19

• Prêt de caméra thermique en janvier 2026 :

Du 7 janvier au 4 février 2026, des caméras thermiques seront disponibles à l'accueil de la CCPC. Prêt gratuit (48h maximum) sur présentation d'une pièce d'identité, suivi d'un rendez-vous en permanence pour l'analyse des thermogrammes, le bilan de votre logement et des préconisations de travaux. Des dates seront proposées pour ces rendez-vous.

- **Les permanences conseils** : besoin de rénover votre logement ? On vous accompagne

Les permanences France Rénov' se poursuivent un mercredi par mois dans les locaux de la CCPC. Pour les permanences en visioconférence (possibles hors mercredi), la prise de rendez-vous se fait uniquement par téléphone. Pour toute question ou rendez-vous, contactez le numéro gratuit : 04.56.19.19.19.

Nouveauté : prenez aussi rendez-vous en ligne sur : www.asder.fr



L'école élémentaire d'Allonzier la Caille labellisée E3D : quand l'école s'engage pour un monde plus durable !

Qu'est-ce que E3D ?

Depuis 2015, les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) adoptés par l'Organisation des Nations Unies invitent les nations à agir ensemble pour un monde plus solidaire et respectueux de l'environnement.



En France, l'Éducation nationale a décliné ces ambitions de développement durable à travers la **démarche E3D** (École ou Établissement en Démarche globale de Développement Durable), issue des 17 ODD de l'ONU.

En 2023, cette démarche a été initiée par l'école élémentaire d'Allonzier la Caille

L'objectif est de formaliser et pérenniser les actions déjà menées au sein de l'établissement depuis plusieurs années, ceci afin d'obtenir la **labellisation E3D**.

L'école a ainsi intégré l'**Éducation au Développement Durable (EDD)** dans son nouveau projet d'école : atteindre des objectifs d'apprentissage et de climat scolaire en lien avec les 17 ODD, renforcer l'implication des élèves dans la vie de l'école et en tant qu'acteurs du changement (mise en place de délégués de classe encourageant à l'écocitoyenneté).

L'école a atteint le **niveau 1 de la labellisation** (niveau Engagement).

Des actions concrètes et variées sont menées :

- ODD 12 – Consommation et production responsables :

Tri et recyclage du papier et des outils d'écriture*, des bouchons de colle (réutilisés pour créer des jeux de mathématiques), des feuilles de brouillon

pour fabriquer des « éco-blocs » ; les élèves vont eux-mêmes aux colonnes de tri ; gestes de sobriété (économie d'eau, limitation des essuie-mains) ; respect des locaux (ne pas salir, nettoyer).



- ODD 15 – Protection de la faune et de la flore terrestre :

Entretien d'un hôtel à insectes et de nichoirs, renouvellement des plantes aromatiques et mellifères (partenariat avec l'association locale Allonzier la Caille Environnement (ACE) et la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO)), découverte de la biodiversité.



L'école a également mis en place des **actions citoyennes** autour du tri et du respect des espaces communs, avec l'opération « **Nettoyons la nature** ». Élèves, enseignants et parents ont ramassé **94 kg de déchets en 2025** (103 kg en 2024) dans le secteur école/mairie/église. Des **journées de l'environnement** qui sensibilisent chacun à l'impact des gestes quotidiens sur l'environnement.

Une démarche collective et fédératrice

Cette démarche permet de fédérer autour d'une **véritable culture commune**. Elle valorise le travail collectif des enseignants, élèves, familles et partenaires locaux (CCPC, mairies, associations). La labellisation E3D constitue une **reconnaissance du travail accompli**, une **pérennisation des bonnes pratiques**, et un **levier pour l'avenir**, avec de nouveaux objectifs : lutte contre le gaspillage alimentaire, égalité filles-garçons.

L'exemple de l'école élémentaire d'Allonzier la Caille montre qu'à son échelle, chaque établissement peut devenir acteur du changement. En ancrant les gestes durables dans la vie scolaire, elle prépare les citoyens de demain à construire un monde plus responsable et plus respectueux de la planète. Un exemple inspirant !

*Programme de recyclage Terracycles qui reverse les bénéfices du recyclage à des associations partenaires : les stylos collectés dans les écoles d'Allonzier Élémentaire et Cernex permettent de financer les associations Agapa et Hesperanges, spécialisées dans l'accompagnement du deuil périnatal.



Réalisation de travaux de rénovation suite aux audits énergétiques

Durant l'hiver 2024/2025, la CCPC (en partenariat avec le SYANE) a fait réaliser **des audits énergétiques** sur trois écoles de la CCPC et sur les locaux communautaires. Sur la base des résultats livrés au printemps 2025, des choix ont dû être fait pour prioriser les travaux pouvant être engagés cette année, en concordance avec les budgets d'investissement disponibles sur 2025.

Ainsi, des actions de **relamping** (changement des luminaires avec passage en LED) ont été réalisées au sein de la salle de motricité de l'école de Cernex, de la piscine des Ebeaux (passage de néons à LED), et du vestiaire du stade des Ebeaux. Ces actions se poursuivent actuellement au sein des classes des écoles de Cernex et de Menthonnex-en-Bornes.



De plus, l'ensemble des fenêtres du bâtiment historique (Jules Ferry) de l'école élémentaire de Cruseilles vont être changées dans le courant de l'hiver, afin d'améliorer l'isolation de ce bâtiment. Enfin, le **projet de rénovation** d'une partie de l'école élémentaire de Cruseilles est en train de se préciser, afin d'améliorer l'isolation et le confort thermique des salles de classes situées au-dessus de la médiathèque intercommunale André Dussollier. Un marché public doit être lancé pour ces travaux.

Évaluer et améliorer la Qualité de l'Air Intérieur dans les Etablissements Recevant du Public : les actions menées par la CCPC

Pourquoi c'est important ?

Nous passons plus de **80 %** de notre temps dans des environnements clos (domicile, transport, lieu de travail, lieu d'enseignement, etc.). La qualité de l'air intérieur (QAI) représente un sujet émergent pour notre santé.

Ce que la CCPC a réalisé :

Depuis 2023, la surveillance de la qualité de l'air intérieur est devenue **obligatoire** pour le propriétaire ou l'exploitant de certains établissements recevant du public. Ainsi, une évaluation

annuelle des moyens d'aération a été réalisée au sein des établissements concernés par cette réglementation : en décembre 2024 et janvier 2025, des mesures à lecture directe de concentrations en CO2 ont été réalisées au sein de toutes les écoles de la CCPC, de la crèche et du Relais Petite Enfance de Cruseilles.



Ecole maternelle Villy-le-Pelloux et élémentaire de Cruseilles

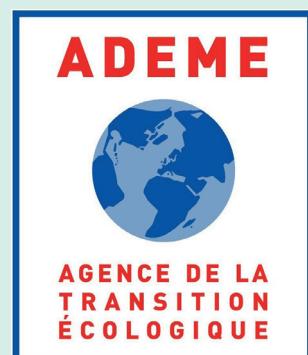
Cette démarche permet d'évaluer la qualité de l'air à un temps donné. Elle vise notamment à sensibiliser les usagers aux bonnes pratiques en matière d'aération et de ventilation naturelle, nécessaires pour assurer un renouvellement d'air suffisant. Au global, les résultats de ces mesures montrent qu'une aération régulière doit être menée dans les pièces pour maintenir une qualité de l'air dite satisfaisante, comme nous le faisons quotidiennement dans notre propre logement.

Les actions engagées :

La CCPC a décidé d'agir en engageant des moyens importants sur la rénovation **des systèmes de ventilation mécaniques** de tous ces établissements. Des interventions de nettoyage et réparation de l'ensemble des équipements d'aération, puis de modernisation des dispositifs de ventilation les plus anciens, ont été menées (et sont encore en cours) pour améliorer la qualité de l'air intérieur.

La collectivité a également élaboré son **premier plan d'action** pour la **Qualité de l'Air Intérieur** : il intègre les nouvelles consignes d'aération que les écoles doivent désormais respecter (différentes possibilités d'aération, plannings d'aération).

La CCPC travaille également aux possibilités d'intégrer des **clauses environnementales** au sein des marchés publics, par exemple les fournitures scolaires, le mobilier scolaire, ceci afin de limiter les émissions de polluants à la source.



Scolaire, petite enfance

Le PEAC, qu'est-ce que c'est ?

Il s'agit du **Parcours à l'Education Artistique et Culturel** de l'élève de la Petite Section au CM2, mis en place par la collectivité dans toutes les écoles élémentaires et maternelles du Pays de Cruseilles.

Selon un rythme de **3 ans**, chaque élève participe au parcours proposé :

Pour 2025-2028, le comité technique, constitué de directeurs d'école, du conseiller pédagogique de l'Education Nationale et de l'agent en charge de la coordination, a défini comme axe **la musique**.

Voici ce qui est proposé :

1^{ère} année :

Micro-Folie Pays de Cruseilles, mise à disposition de **mallettes pédagogiques** qui proposent des activités en lien avec la musique de la Petite Section au CE1 / visite de la Micro-Folie à la Médiathèque (à Cruseilles), du CE2 au CM2 et ateliers en classe avec la médiatrice culturelle et numérique de la Micro-Folie.

2^{ème} année :

Un spectacle proposé à toutes les classes, dans l'école. Deux prestataires interviennent, en fonction des écoles : la Compagnie Va Bene (« Histoire d'une petite île » avec le Capitaine des Mots, ou « Mademoiselle Joyeux ») et la Tokata Compagnie avec le spectacle « Conte des mille et un bruits ».

3^{ème} année :

Des ateliers « sonores » avec l'une des deux compagnies ci-dessus, sous forme de mini-stage (1 heure d'atelier sur 4 jours par classe).

Ces deux dernières prestations représentent un budget de 25 000 à 30 000 euros par an, en direction de presque 1900 élèves.



Spectacle « Capitaine des mots » proposé le 16 octobre 2025 à l'école maternelle de Cruseilles

Des visites organisées par la médiatrice culturelle et numérique de la Micro-Folie Pays de Cruseilles



Après une visite de la Micro-Folie, les élèves de CE1, CE2, CM1 et CM2 bénéficient d'ateliers en classe. Le Programme Educatif Artistique et Culturel de 2025 à 2028 se concentre sur la musique. Avec la Micro-Folie, les enfants découvrent le thème de la musique dans l'art avec des jeux et analyses d'œuvres à travers le travail de Kandinsky.



Une rentrée dynamique et inclusive à l'école de Cruseilles

La rentrée 2025 confirme une belle dynamique pour l'école de Cruseilles, qui accueille cette année 475 élèves répartis dans 18 classes, avec l'ouverture d'une nouvelle classe, signe de l'évolution constante des effectifs. Cette rentrée est également marquée par une avancée majeure : **l'ouverture d'un dispositif ULIS** (*Unité Localisée pour l'inclusion Scolaire*), qui renforce l'engagement de l'école en faveur de l'inclusion.



Inaugurée en présence de la directrice, Mme Pillet, de Sylvie Mermilliod, maire de Cruseilles et vice-présidente aux affaires scolaires et de Xavier Brand, président de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles, cette **nouvelle classe accueille 8 élèves**, accompagnés par des **AESH-co** (*Accompagnants d'Elèves en Situation de Handicap collectif*).

Ce dispositif permet à des enfants **en situation de handicap** d'être scolarisés au sein d'un établissement ordinaire, dans un cadre adapté, bienveillant et favorable à leur épanouissement. Il constitue **une véritable plus-value** pour l'ensemble de la communauté éducative.

Le service périscolaire de la commune de Cruseilles et l'équipe enseignante restent pleinement mobilisés pour offrir à chaque enfant un environnement d'apprentissage stimulant, inclusif et ouvert à tous sur l'ensemble du temps d'accueil. Nous souhaitons à l'ensemble des élèves, aux familles et aux personnels une année riche en découvertes, en réussites et en partage.

Inauguration du multi-accueil L'Amuzette à Allonzier la Caille



Les élus de la CCPC, la Sous-préfète de Saint-Julien-en-Genevois, Isabelle ARRIGHI, le conseiller départemental David RATSIMBA, la Présidente et le directeur de la CAF 74, le Président d'ALFA 3A, présents à l'inauguration © Thierry Barret

Le vendredi 3 octobre 2025, la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles a inauguré son deuxième multi-accueil intercommunal : L'Amuzette, situé à Allonzier la Caille.

Lancé en 2023, ce projet ambitieux illustre la volonté de la CCPC de renforcer l'offre de services destinée aux familles du territoire. Cette nouvelle structure vient compléter les équipements existants et répondre à une demande croissante de solutions d'accueil de qualité pour les tout-petits.

Moderne et pensé pour le bien-être des enfants comme pour le confort des équipes, **L'Amuzette** marque une nouvelle étape dans l'engagement de la CCPC pour un territoire solidaire, attractif et tourné vers l'avenir. Parents, habitants, élus et partenaires étaient nombreux à partager ce moment important pour la vie locale. **L'Amuzette**, la crèche multi-accueil, a ouvert ses portes au mois d'août. Elle peut désormais accueillir 31 enfants.

Le projet d'aménagement du multi-accueil intercommunal du Pays de Cruseilles d'Allonzier la Caille a été financé par la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles, avec l'appui de subventions publiques.

RÉPARTITION DES MONTANTS DU PROJET

ACQUISITION FONCIÈRE	977 188.67 € TTC
FRAIS DE NOTAIRE	10 938.99 € TTC
MONTANT TRAVAUX, ACHAT MOBILIER, CUISINE ET JEUX PÉDAGOGIQUES	1 518 674.91 € TTC

APPORT DE LA COLLECTIVITÉ

FONDS PROPRES **1 466 591.58 € TTC**

RÉPARTITION DES FINANCIEMENTS

Subventions notifiées

(PRÉFECTURE DE LA HAUTE-SAVOIE - DETR)	156 000 € TTC de la DETR (acquisition foncière)
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES	182 272 € TTC de la DETR (travaux)
	25 000 € TTC (CONSEIL DÉPARTEMENTAL 74)
	666 000 € TTC (CAISSES D'ALLOCATIONS FAMILIALES - CAF)

MONTANT TOTAL DU PROJET

2 495 863.58 € TTC

Grâce à ce financement conjoint, nous avons pu concrétiser un projet d'envergure, porteur d'un impact durable. Ces aménagements garantissent désormais des conditions d'accueil sécurisées, confortables et respectueuses de l'environnement, répondant pleinement aux besoins des enfants et de leurs familles.



Bienvenue à Arlette CATHELIN, nouvelle responsable du RPE

La Maison de la Petite Enfance est heureuse d'accueillir Arlette Cathelin, nouvelle responsable du Relais Petite Enfance.

Infirmière puéricultrice de formation, elle a exercé de nombreuses années en service de pédiatrie avant de devenir directrice d'un multi-accueil.

Forte de cette expérience, elle offrira son expertise et son écoute aux familles du lieu d'accueil parents-enfants et aura à cœur d'accompagner les assistant(e)s maternel(le)s et les jeunes enfants au sein du Relais Petite Enfance pour des temps d'échanges, de partage d'expériences et des temps collectifs riches et stimulants pour les jeunes enfants.

Son arrivée marque une nouvelle dynamique au sein de la Maison de la Petite Enfance, au bénéfice des familles du territoire.

Déchets

Stop aux dépôts sauvages

Jeter un déchet sur un terrain non prévu à cet effet est communément appelé un **“dépôt sauvage”**, et ce, peu importe la quantité ou la nature du déchet.

Cet abandon dans un lieu non autorisé est **un acte d'incivisme** qui pollue les sols et dégrade la nature. Il peut abîmer les habitats naturels et engendrer un risque d'incendie ainsi qu'un risque sanitaire. On pense à tort que les dépôts sauvages ne concernent que les lieux isolés comme les bois, les ruisseaux...

Cependant, déposer des déchets sur les trottoirs de votre commune est également interdit ! Si vos déchets ne rentrent pas dans les conteneurs, ou s'ils ne concernent pas les conteneurs à disposition sur les Points d'Apport Volontaire, **apportez-les à la déchetterie**.

Au-delà de polluer, l'abandon de déchets sur la voie publique vous expose à **une amende** pouvant aller jusqu'à 1500 € (Articles R635-8 et 634-2 du Code Pénal) et ces dépôts ont un coup important pour la collectivité qui se doit de les collecter.

Les professionnels auteurs de dépôts sauvages encourgent des peines encore plus lourdes : de 75 000 € à 375 000 € d'amende et 2 ans d'emprisonnement (Article L541-46 du Code de l'Environnement). Des montants qui devraient encourager les plus récalcitrants à se rendre en Déchetterie.

La Déchetterie Intercommunale de Cruseilles est ouverte

Du 1^{er} novembre au 31 mars :

- Lundi au vendredi : 8h30 à 12h00 et 13h30 à 18h00
- Samedi : non-stop de 8h30 à 18h00

Du 1^{er} avril au 31 octobre :

- Lundi au vendredi : 8h30 à 12h00 et 13h30 à 18h30
- Samedi : non-stop de 8h30 à 18h30

Fermeture les dimanches et les jours fériés. Informations sur le site de la CCPC.



Biodéchets déploiement dans l'ensemble des communes

Depuis le 1^{er} janvier 2024, conformément au droit européen et à la loi anti-gaspillage de 2020, le tri des biodéchets est généralisé et concerne tous les particuliers. À compter de cette date, les ménages doivent être en mesure de **trier leurs déchets alimentaires**. C'est pourquoi la CCPC a mis des solutions à destination de ses administrés.

Une phase de test, d'une durée de 6 mois, d'avril à décembre 2024, dans les communes d'Allonzier la Caille et Cruseilles, a permis d'analyser la collecte et d'envisager le déploiement. Cette **expérimentation** reposait sur 7 bornes, et fut **concluante** : le service a collecté **9,400 tonnes**, soit une moyenne de 1,044 tonne par mois, démontrant l'intérêt des habitants pour ce type de tri.

La période de **janvier à mars 2025** a confirmé ces chiffres, avec une légère augmentation, la moyenne mensuelle du 1^{er} trimestre affichant **1,260 tonne**.

Le déploiement de 12 nouvelles bornes a été effectué au printemps 2025, couvrant les communes de Cercier, Cernex, Copponex, Cuvat, Menthonnex-en-Bornes, Villy-le-Pelloux, et Vovray-en-Bornes. Force est de constater que dès la première collecte des nouvelles bornes, les habitants ont adopté le tri à la source, puisque le mois d'avril 2025 totalise 1,920 tonne alors que les bornes ont été mises en service le 8 avril 2025.

La moyenne mensuelle 2025 affiche 1,704 tonne (données de janvier à septembre).

Enfin, **7 dernières bornes** ont été installées en septembre 2025, et les estimations pour le dernier trimestre 2025 approchent 3 tonnes par mois. Avec Andilly, Le Sappey, Saint-Blaise, et Villy-le-Bouveret, **l'ensemble du territoire est équipé**.

Au regard de ces chiffres, le service déchets travaille sur **une nouvelle organisation** (ressources, planning, véhicule), en raison de la progression de ce dispositif de tri sur **les points d'apport volontaire**. Concernant la destination, les biodéchets collectés alimentent une unité de méthanisation.

Vous trouverez les informations sur les emplacements des bornes biodéchets sur le site internet de la CCPC : carte des points de collecte.

Eau & assainissement

Schéma Directeur Eau Potable

Bilan de la phase 1 et perspectives

La Communauté de Communes du Pays de Cruseilles (CCPC) a engagé depuis plusieurs mois l'élaboration de son **Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable** (SDAEP), outil stratégique visant à sécuriser et moderniser la gestion de l'eau pour ses **13 communes** et près de 18 000 habitants.

La phase 1, désormais finalisée, a permis de dresser un état des lieux complet du patrimoine et des enjeux du territoire.

Cette première étape a consisté en un recueil et une analyse exhaustive des données : inventaire des 20 captages, 39 réservoirs et 287 km de réseau, visites des ouvrages, et mise en place de comptages complémentaires.

L'objectif était de cartographier précisément et de modéliser les infrastructures, d'évaluer leur état et diagnostiquer les éventuelles problématiques (fuites, qualité de l'eau, rendement, etc.). Les résultats révèlent une **bonne connaissance** globale du patrimoine, avec cependant des marges de progression.

Le territoire bénéficie d'un réseau interconnecté avec les communautés voisines (Grand Annecy, Genevois, Fier et Usses, SRB), renforçant la sécurisation de l'alimentation en eau. La CCPC a également réduit de 90 % ses ventes d'eau hors territoire depuis 2019, recentrant ses ressources sur les besoins locaux.

Prochaines étapes, modélisation et scénarios

La phase 2, en cours, se concentre sur la modélisation hydraulique du réseau et l'analyse des besoins futurs à l'horizon 2040.

Une campagne de mesures a été menée en **juin-juillet 2025** pour affiner le diagnostic et identifier les secteurs les plus fuyards. Les résultats permettront d'élaborer des scénarios d'amélioration, qui seront ensuite chiffrés et soumis aux élus pour arbitrage.

Un engagement pour une eau durable

Ce schéma directeur s'inscrit dans une démarche de gestion durable et responsable de la ressource, en intégrant les enjeux environnementaux, économiques et sociaux. La CCPC réaffirme ainsi sa volonté de garantir une eau de qualité, en quantité suffisante, pour les générations futures.

Le service eau et assainissement, vous informe et vous accompagne dans toutes vos démarches (eau potable, assainissement collectif et non collectif) :

- Secrétariat techniques eau et facturation : 04.50.44.23.67
eau@ccpaysdecruseilles.org
- Secrétariat techniques assainissement et urbanisme :
04.50.08.16.11
assainissement@ccpaysdecruseilles.org
/ urbanisme@ccpaysdecruseilles.org
- Service SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) : 04.50.08.16.15
spanc@ccpaysdecruseilles.org
- Astreinte assainissement/eau : 06.25.90.68.65
Secrétariat des services techniques (eau, assainissement, urbanisme) : fermé au public les mardis après-midi et jeudis matin.

Le Plan Local de l'Habitat

L'élaboration du Plan Local de l'Habitat (PLH) est l'aboutissement de nombreux temps de travail et de rencontres avec les collectivités, les acteurs de l'habitat et les différents partenaires.

Le PLH doit être **compatible** avec le SCoT (400 logements autorisés, soit 67 par an à partir de 2026, avec des objectifs de mixité sociale). En revanche, ni la loi SRU ni la loi Égalité et Citoyenneté ne s'appliquent à la collectivité, laissant ainsi un cadre réglementaire plus souple. Ce lien de compatibilité signifie que le PLH doit permettre la réussite des objectifs du SCoT et ne peut en aucun cas les empêcher.

Le projet de PLH de la CCPC est structuré en 3 parties :

- le diagnostic ;
- les orientations ;
- le programme d'actions.

La volonté des élus est d'écrire une politique de l'habitat pragmatique et opérationnelle, concentrée sur 3 axes :

- **Axe 1**: structurer des instances partenariales et des outils d'observation pour suivre les évolutions de l'habitat ;
- **Axe 2**: développer une offre d'habitat répondant aux besoins des publics les plus fragiles et des salariés en € ;
- **Axe 3**: prendre en compte les contraintes « ressources » dans le développement du territoire, en particulier l'eau potable.

Ces 3 axes se déclinent en **13 actions concrètes**. Le conseil communautaire du 25 novembre 2025 a approuvé le 1^{er} projet de PLH. Les communes ont 2 mois pour donner un avis sur les moyens relevant de leur compétence. Le PLH sera ensuite de nouveau délibéré au sein de la CCPC, puis transmis à l'État pour avis auprès du **Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement**, avant d'être soumis au Préfet pour avis.

La culture et le divertissement

La Micro-Folie

Le 27 septembre, la Médiathèque Intercommunale André Dussollier a accueilli un moment fort : la fermeture de la Capsule Intemporelle. Depuis un an, vos réponses au questionnaire **“Comment voyez-vous l'avenir en 2045 ?”** ont été collectées puis soigneusement glissées dans la capsule.

A cette occasion, les partenaires du projet (*L'Esperluette, la ferme de Chosal et les enfants de la forêt des Lucioles*) ont procédé ensemble à son scellement, pour les 20 prochaines années. Avant ce temps symbolique, deux ateliers ouverts à tous ont été proposés : de la vannerie avec l'ECREVIS et de la linogravure avec la Micro-Folie.

Nouveauté : cours de dessin

Depuis septembre 2025, la Micro-Folie a enrichi son offre avec un programme dédié aux adultes, en complément des animations tout public : conférences, temps d'échanges, et séances de dessin libre.

Pensées comme un véritable accompagnement créatif, ces séances vous invitent à venir avec votre carnet de dessin et à profiter gratuitement du matériel mis à disposition. Sur place, la médiatrice vous accompagne à donner vie à vos idées et à stimuler votre créativité.



Micro-Folie Pays de Cruseilles

La Médiathèque Intercommunale André Dussollier

En cette fin d'année, la médiathèque a proposé de nombreuses animations autour de l'environnement et de la protection de la nature :

Samedi 11 octobre – Atelier Fresque du Climat



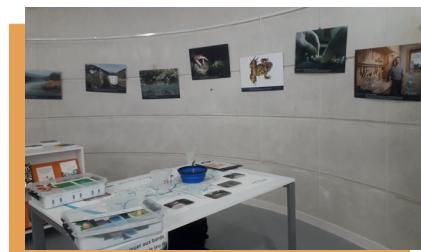
Animé par Patrick Sabater, cet atelier coopératif basé sur les cartes du GIEC a permis aux participants de mieux comprendre les enjeux du changement climatique. Un moment d'échanges riche et participatif.

7 novembre – Conférence sur les glaciers



Le glaciologue Jean-Baptiste Bosson est venu expliquer pourquoi et comment protéger les glaciers et les écosystèmes qui apparaissent après leur recul. De l'Alaska aux Alpes, son intervention a sensibilisé un public très attentif.

14 octobre au 8 novembre – Exposition “Ici coulait une rivière : les Usses”



Prêtée par le Syr'Usses, l'exposition, accompagnée du jeu de la truite a permis aux enfants, aux adultes et



aux classes de découvrir la faune et la flore de notre rivière : castor, crapaud sonneur à ventre jaune, truite, chabot et bien d'autres.

Le public, très réceptif, a également pu emprunter de nombreux documents sur ces thématiques.

En février 2026 : Marché aux livres

Pour bien commencer l'année, la médiathèque propose une vente à petits prix de documents retirés des collections : BD, mangas, romans, documentaires... De belles trouvailles en perspective !

Médiathèque Intercommunale

André Dussollier

04.50.44.22.85

44 rue des Grands Champs
- 74350 CRUSEILLES

Animations & fonds de livres :

Web : www.biblioccpayscruseilles.net
Instagram: microfolie_paysdecruseilles

La CCPC poursuit son engagement solidaire en maintenant les cours individuels gratuits pour les enfants en situation de handicap, une initiative saluée par les familles.

Nouveautés 2025 : terrain de basket, tables de ping-pong, badminton, et un parcours gonflable revisité plusieurs fois durant l'été !

Le sport s'engage pour la planète

Le service des sports de la CCPC multiplie **les actions durables** : LED, pompes à débit variable dans les piscines ; tonte robotisée décarbonée, zéro phyto et nouvelles graminées économies en eau sur les stades. Au Centre nautique, une pompe à chaleur optimise les consommations, et chaque goutte d'eau est désormais maîtrisée. Des initiatives concrètes pour conjuguer sport, plaisir et respect de l'environnement !

Le Centre Nautique des Dronières

Un été record au Centre nautique des Dronières

L'été 2025 restera dans les annales du Centre nautique de l'espace Bernard Pellarin avec **un record absolu** de : 74 886 entrées entre le 19 mai et le 31 août 2025. L'ouverture anticipée a permis d'organiser **215 créneaux de natation scolaire** pour les écoles du territoire et au-delà, dans le cadre du programme « Savoir Nager ».

Les activités aquatiques, aquagym, aquabike, stages de natation enfants et adultes, parcours gonflable ont fait le plein ! Deux événements majeurs ont rythmé la saison : la Fête du Sport le 5 juillet et les premiers Water Games le 16 août, alliant fun et prévention.

Avec **1337 stages** de natation organisés, la saison 2025 bat tous les records.

Bienvenue à Pierre Lebrun, nouveau Maître-Nageurs Sauveteur

Le service des sports accueille Pierre Lebrun, 46 ans, il a rejoint l'équipe en novembre 2025.



Titulaire d'un BEESAN et d'un BAPAAT, il partagera son temps entre les piscines des Dronières et des Ébeaux. Originaire de l'Ouest, Pierre a déjà exercé comme chef de bassin, responsable sportif et moniteur de natation. Sportif complet, ancien judoka ceinture noire, il pratique aujourd'hui le trail et la natation.

Son expérience et son dynamisme renforceront l'encadrement des activités aquatiques du Pays de Cruseilles.

L'École de musique du Pays de Cruseilles

La rentrée est maintenant derrière nous et nous sommes heureux de constater que les effectifs sont stables (*196 adhésions*). Nous observons une forte demande pour l'éveil musical (*petite enfance, 5 ans, 6 ans, 7 ans*), qui regroupe 51 enfants. Les cours d'instrument et de chant comptent 74 élèves, et la chorale « *Les Poly'sons de Cruseilles* » rassemble 39 participants. L'EMPC intervient également auprès des résidents de l'Ehpad de Cruseilles. L'école de musique accueille ainsi des élèves de 1 à 97 ans.



Depuis la rentrée, nous proposons deux nouveaux cours :

- des cours de guitare (encore quelques places disponibles),
- un cours enfant/parent pour la petite enfance (1 à 3 ans), le mardi matin à 9h (une place disponible).

Ghislain Cerise (guitare classique, folk et électrique) et Sylvie Vermex (spécialisée dans l'initiation musicale) ont rejoint l'équipe pédagogique de 15 professeurs.

Depuis 2014, l'école de musique propose une pédagogie renouvelée, nous encourageons les élèves à jouer ensemble dans des ateliers thématiques. Ils se retrouvent ainsi avec d'autres instrumentistes, de niveaux variés, pour mener à bien un projet commun que l'école leur propose ou qu'ils choisissent. Cet enseignement horizontal favorise la coopération, la recherche et le plaisir de jouer. En résolvant les difficultés rencontrées, les élèves développent de **véritables compétences de musiciens**.

Économie

Les entreprises du PAE de la Caille s'engagent pour le développement durable et la solidarité

Dans la cadre de la Semaine Européenne du Développement Durable, qui s'est tenue du 18 septembre au 8 octobre 2025, les entreprises du PAE de la Caille ont répondu présentes pour une action collective en faveur de l'environnement.

A l'initiative de Pilot Corporation of Europe, une opération de "ramassage des déchets" a été organisée le 25 septembre 2025, mobilisant plusieurs entreprises de la zone.

Grâce à cette action, plusieurs dizaines de kilos de déchets ont été collectés. La Communauté de Communes du Pays de Cruseilles a apporté son soutien technique en assurant l'évacuation des déchets, aux côtés d'élus du territoire et de la chargée de mission économie.

Une mobilisation solidaire pour le don du sang

Au-delà des enjeux environnementaux, les entreprises du PAE se mobilisent également pour la solidarité.

Deux collectes de sang ont déjà été organisées sur la zone :

- La première, accueillie par La Grange Business, a eu lieu le 31 janvier 2025.
- La seconde s'est tenue le 24 novembre 2025 au Centre Hospitalier Vétérinaire de Saint-Martin.

Ces initiatives témoignent de l'engagement concret des entreprises du PAE en faveur de l'environnement et de la solidarité.

Communauté de Communes du Pays de Cruseilles

Contact : Clara GOSSET – Chargée de mission Économie et Tourisme

Tél : +33 (0)6 74 76 51 60

Email : c.gosset@ccpaysdecruseilles.org



Les représentants de plusieurs entreprises du PAE de la Caille étaient présents le 25 septembre 2025 aux côtés d'élus de la CCPC (Pilot, Disano, Plein Nord, EPF, Alpi gourmet, Glaces des Alpes, Pomona Terre Azur)

Les Rendez-vous de la Caille : une 6^{ème} édition tournée vers l'intelligence artificielle et la responsabilité environnementale

La 6^{ème} édition des Rendez-vous de la Caille s'est tenue le mardi 16 décembre dans les locaux du Centre Hospitalier Vétérinaire de Saint-Martin, qui accueillait l'évènement pour la première fois.

Ce temps d'échange, réservé aux entreprises du PAE de la Caille, a permis d'aborder deux thématiques d'actualité : **l'intelligence artificielle** et les engagements responsables des entreprises, notamment sur **les enjeux climatiques et numériques**. Deux experts sont intervenus pour partager leur vision et initier les échanges entre participants.

Une nouveauté pour cette édition : à l'issue de la rencontre, les participants ont pu visiter le Centre Hospitalier Vétérinaire, spécialisé dans les chiens, chats et NACS (*Les Nouveaux Animaux de Compagnie*). Seulement **11 établissements** de ce type **existent** en France.

La prochaine édition des **Rendez-vous de la Caille** est d'ores et déjà prévue pour le **printemps 2026**, avec de nouveaux thèmes au cœur des préoccupations des entreprises du territoire.

Tourisme



Team building OT Monts du Genevois A.Modylevskia

L'Office de Tourisme des Monts du Genevois : un réseau de partenaires dynamique

Derrière une randonnée balisée, un producteur local rencontré sur un marché, un restaurant gourmand, il y a une volonté commune : animer une destination ensemble.

Pour cela, l'Office de Tourisme des Monts du Genevois tisse chaque jour des liens avec ceux et celles qui font le territoire. Hébergeurs, restaurateurs, accompagnateurs en montagne, producteurs, prestataires d'activités, centres culturels sont ces acteurs locaux et touristiques qui façonnent les offres de la destination.

À ce jour, le réseau de l'Office de Tourisme compte **190 partenaires**.

En lien étroit avec eux, l'équipe collecte, actualise et diffuse une information fiable et complète, garantissant une promotion cohérente de la destination. Ainsi, les habitants et les visiteurs des Monts du Genevois peuvent trouver facilement des idées d'expériences à vivre, des lieux à visiter, des adresses gourmandes ou des événements à célébrer en toute confiance et toute l'année.



Accueil Parc Dronières © OT Monts du Genevois – Brice Souvansanouk

Pour les **partenaires**, faire partie de ce réseau leur garantit une large diffusion de leurs offres mais aussi, ils bénéficient d'un **accompagnement professionnel** et **touristique**.

Ce mouvement partagé participe au rayonnement de la destination des Monts du Genevois, pour en faire un territoire vivant et actif. **Car l'Office de Tourisme est bien plus qu'un point d'accueil pour les visiteurs** : c'est un lieu d'échanges, de conseils et de ressources pour tous, habitants compris.

Vous êtes un acteur économique et touristique avec une activité sur le territoire des Monts du Genevois ?

Devenez partenaire et faites partie de notre réseau : www.montsdugenevois.com/partenaires/devenir-partenaire/



Village de Charly © Ludovic Fremondrie

Dans les Monts du Genevois, nous révélons la beauté de notre destination au gré des reliefs de nos monts. Nous vous invitons à prendre de la hauteur et à vivre de belles aventures dans un environnement singulier.

Cet hiver, découvrez nos expériences pour partager des moments mémorables : www.montsdugenevois.com/partager/les-experiences/

Monts
du Genevois

Office de Tourisme des Monts du Genevois
Tel : + 33 (0)4 50 95 07 10
Mail : ot@montsdugenevois.com
Site internet : montsdugenevois.com

Transports scolaires



Dégradation d'un arrêt de car, auteur des faits non identifié _La Motte

Transports collectifs pour les activités scolaires et extra-scolaires : piscine, ski de fond et sorties occasionnelles

La CCPC finance le transport de la maternelle à l'élémentaire pour l'activité « savoir nager » pendant l'année scolaire (de septembre à juin) à destination des deux piscines de Cruseilles. Depuis l'année dernière, la mutualisation des transports vers la piscine des Ebeaux permet également aux élèves de bénéficier d'une activité escalade au sein du nouveau complexe sportif intercommunal.

Ainsi, sur un même créneau horaire, une classe d'une école suit son parcours « savoir nager », tandis qu'une seconde classe s'initie ou se perfectionne à l'escalade. De décembre à avril, le transport pour l'activité « ski de fond » est également pris en charge par la CCPC et organisé en fonction des dates de sorties des écoles.

Chaque année en juin, une partie des élèves de CM2 du territoire bénéfice du transport pour la visite du collège Louis Armand de Cruseilles ou du collège Le Parmelan de Groisy (pour les élèves de Villy-le-Pelloux). Ceci leur permet de préparer leur entrée au collège avec plus de sérénité.

Montant 2025 : 29 808,89 € TTC

Présons nos équipements publics

Nos abribus, poteaux et équipements font partie du quotidien de tous les voyageurs. **Les dégradations, graffitis ou détériorations** nuisent au confort de chacun et ralentissent l'entretien du réseau. Un arrêt propre et en bon état, c'est un service plus agréable et plus sûr pour tous.

Il y a quelques mois, deux abris-bus du territoire intercommunal du Pays de Cruseilles ont été endommagés. L'un des incidents est survenu de manière accidentelle, tandis que l'auteur de la seconde dégradation n'a pas été identifié.

Ces incivilités ont bien évidemment un coût financier important pour la collectivité. Les équipements publics font partie de notre cadre de vie quotidien. Leur bon état repose à la fois sur l'action de la collectivité et sur **la vigilance de chacun**.

Connaissez-vous le coût d'un abri-bus ?

La réparation d'un abri-bus peut représenter un coût important, selon l'ampleur des dégâts (vitres, structure, main-d'œuvre, sécurisation du site).

En moyenne, un abri-bus équivaut à un budget d'environ **20 000 € TTC** (la dalle, l'installation, le chalet en bois...).

Cette dépense est prise en charge par la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles.



Mobilité



Le transport collectif du Pays de Cruseilles

Le Pays de Cruseilles est fortement soumis à l'attraction des agglomérations proches d'Annecy et de Genève, en termes d'emplois, de commerces et de services. Par exemple, près de 7 500 habitants travaillent quotidiennement dans ces pôles et, à l'inverse, près de 60 % des emplois du PAE de la Caille sont occupés par des actifs du Grand Annecy.

Ce contexte génère de nombreux déplacements qui, faute d'une offre alternative suffisante, s'effectuent à plus de 90 % en voiture individuelle. Ils contribuent, avec les flux de transit, à la congestion de la D1201 aux heures de pointe à Allonzier la Caille et à Cruseilles.

Le Plan de Mobilité Simplifié, élaboré début 2025, propose la **création de nouveaux services de transport collectif** vers Annecy et Genève. La desserte actuelle par la ligne 272 est gérée par le Groupement Local de Coopération Transfrontalière des Transports Publics et la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Cette volonté d'amélioration reste cependant contrainte par le cadre contractuel (délégation de service public) et les moyens financiers disponibles.

Même si elle n'est pas optimale, **la ligne 272** permet de rejoindre le centre d'Annecy ainsi que certains quartiers de Genève (Lancy, aéroport) à un coût compétitif par rapport à l'usage de la voiture.

N'hésitez pas à utiliser ce service, même ponctuellement.



Ligne 272

Annecy-Cruseilles-Genève

Infos horaires sur le site internet de la CCPC, rubrique « Mobilité » : www.ccpaymentsdecruseilles.org

L'offre à la demande

Vers Annecy, il est possible d'utiliser l'offre de transport à la demande déployée par le Grand Annecy. Ce service, « **Sibra à la demande** », fonctionne sur réservation et est accessible depuis plusieurs arrêts de bus et de car du Grand Annecy, dont certains sont situés à proximité du Pays de Cruseilles : parking P+R Fillière, avenue des Marais à Allonzier, Gorgy et Burgaz près de Cuvat, Fillière ou encore Groisy.

Plus d'informations sur la rubrique « Sibra à la demande » : www.mobilites.grandannecy.fr



Ostara : aide les femmes victimes de violences

Un lieu d'écoute et d'accompagnement de proximité présent sur le territoire du Pays de Cruseilles

L'association OSTARA, spécialisée dans l'accompagnement des **femmes victimes de violences sexistes et sexuelles**, s'installe pour la 1^{ère} fois sur le **territoire du Pays de Cruseilles**. Jusqu'ici, aucune structure spécialisée n'existeit sur l'intercommunalité pour accueillir, informer et soutenir les femmes confrontées à ces situations (**travail, couple, famille etc.**).

Basée à Annecy, **OSTARA** accompagne les femmes et les jeunes filles dès 14 ans. Elle propose **un soutien adapté** : écoute, conseils, accompagnement social et juridique, entretiens individuels, groupes de parole ou encore ateliers de mieux-être. L'équipe travaille également en lien étroit avec **les services sociaux du département** (PMS, CCAS, CIAS...) et mène des actions de prévention auprès du publics scolaires et des professionnels.

Cette implantation locale s'inscrit dans le cadre du marché public départemental 2025 dédié à la lutte contre les violences intrafamiliales. Elle vise à favoriser l'accès à un soutien spécialisé pour les femmes vivant en zones rurales ou plus isolées. Ce service est entièrement financé par le Département de la Haute-Savoie.

Des temps d'accueil gratuits pour les femmes victimes de violences à Cruseilles

Un temps d'accueil (*permanences*) est proposé les **1^{er} et 3^{ème} vendredi du mois**, de 9h à 12h, dans les locaux de l'ADMR du Pays de Cruseilles. Il est assuré par **Hélène Courtot**, assistante de service social spécialement formée à l'accompagnement des situations de violences sexistes et sexuelles (**travail, couple, famille etc.**).

L'accueil est **gratuit, confidentiel et sans rendez-vous**. Toute personne concernée ou en questionnement peut venir échanger, être écoutée et obtenir des informations ou une orientation adaptée.



Permanences pour les femmes victimes de violences sexistes et sexuelles à Cruseilles

Hélène COURTOT - Assistante de service social d'Ostara

ADMR Pays de Cruseilles
16 Avenue des Ebeaux 74350 Cruseilles
Téléphone : 06.84.68.56.25
Mail : ostara.association@gmail.com
www.ostara-association.org

Agenda

Retrouvez tout l'agenda en ligne sur www.ccpcaysdecruseilles.org

Allonzier la Caille		Cruseilles	
31 Janvier	Théâtre des « Farfollions de la caille » représentation pour une ONG Népalaise (<i>Cruseilles</i>)	31 Janvier Concert du Nouvel An - L'Harmonie Cruseilles/ Le Châble - Salle annexe du gymnase des Ebeaux	
Andilly		21 Février Salons des vins - Gymnase des Ebeaux	
30 Août	8 ^{ème} édition « La 4S du Salève » organisée par la Coppandy du Salève	16 Avril de 14h à 17h Permanence Mutuelle JUST - Salle consulaire de la mairie	
Cercier		21 Juin Spectacle Street Dance par Dancesfit studio - Salle annexe du gymnase des Ebeaux	
25-26 Avril	Les Pas de la Mandal' (<i>courses, repas, musique tombola</i>) - Salle polyvalente	Villy-le-Bouveret	
24 Janvier	ARPEC'y'FLETTE soirée tartiflette - Salle des fêtes de Cernex	24 Janvier Cérémonie des voeux	
31 Janvier de 8h30 à 17h30	Formation premier secours PSC1 - L'Arbre à Palabres	30 Mai Mobymthic	
14 Février de 9h30 à 11h	Atelier massage bébé (3 séances) - L'Arbre à Palabres	4-5 Juillet Fête paysanne - Le Cercle Rural	
28 Février à 20h30	Comédie « Au terminus des menteurs » par la troupe de théâtre de La Marmotte	17 Juillet Collecte de sang - EFS	
26 Avril	Vide grenier - L'ARPEC	Villy-le-Pelloux	
		28 Février Chandeleur/jeux (<i>après-midi</i>) par le CCAS Loto - Comité des fêtes	
		7 Mars Repas dansant - Villy Danse Loisirs	
		7 Juin Vide grenier - Comité des fêtes - Stade	
		29-30 Août Concours d'attelage par A'croc chien	
Cernex		Vovray-en-Bornes	
		16 Janvier Cérémonie des voeux	